

Les collectivités face aux enjeux de l'énergie : Conférence débat du 20 septembre 2012

Notes prises par Bruno Soucachet (X 79 – Ponts 84) pendant la conférence, proposée en complément des diapositives téléchargeables sur ponts.org

--

Introduction de Julien Barreteau, du groupe Energie des Ponts

On va vous faire un petit panorama sur ce que peut faire un syndicat d'énergie comme le SIPPAREC, et on fera un zoom sur la précarité énergétique, un sujet malheureusement appelé à bcp grossir dans les années à venir.

Traditionnellement on parle bcp de production (nucléaire...), mais on parle aussi d'autres sujets : MDE, précarité énergétique, territorialisation énergétique, "transition énergétique". Il y a qqes années, ce vocable désignait les "écologes" qui voulaient revenir à la bougie. Mais aujourd'hui tout le monde a pris conscience qu'il est derrière nous, le monde de l'énergie abondante et pas chère.

Les engagements de la France des "3 fois 20" à l'horizon 2020, ou du "facteur 4" (division par 4 des gaz à effet de serre depuis 1990), restent assez théoriques et ne sont pas des moteurs significatifs pour l'action des collectivités. Qu'est-ce qui pousse les collectivités à agir ?

- l'évolution de la réglementation
- les plans climat-énergie territoriaux, obligatoires dès cette année pour toutes les coll > 50 000 habitants
- l'achat de l'énergie (on assiste à la fin des monopoles d'état, les tarifs réglementés de vente sont normalement appelés à disparaître, donc les collectivités deviennent des acheteurs, et doivent donc un peu connaître le marché)
- l'énergie, de plus en plus un budget à maîtriser pour les collectivités
- aussi pour les populations, notamment les plus fragiles parmi elles, qui naturellement se tournent vers les collectivités (CCAS...)
- la "production décentralisée" amène les coll à s'intéresser au sujet.

Les champs d'action :

- l'aménagement du territoire (ex : pavillonnaire diffus ou urbain + dense, plans d'urbanisme, schémas de cohérence territoriale...) : des sujets que connaissent encore mal les coll
- la distribution : les situations sont très variables selon les fluides (eau, gaz, électricité, chaleur) ; l'implication est très différente si c'est une régie ou une concession
- la consommation (éclairage public, fonctionnement des bâtiments...)
- le développement des productions locales : ex. les réseaux de chaleur sont très locaux par nature, et peuvent avoir des incidences locales importantes
- l'incitation (les subventions, la sensibilisation...) : la coll doit avoir un rôle d'entraînement et de coordination.

Arnaud Brunel (SIPPAREC, responsable du pôle Maîtrise de l'Energie et Energies Renouvelables)

Le SIPPAREC est un syndicat intercommunal qui regroupe une centaine de coll sur 7 départements. Il est né en 1924 par le transfert de la propriété des réseaux de distribution élec. Puis le syndicat s'est développé (d'autres compétences, et d'autres coll nous ont transféré leurs compétences). Nous sommes coordonnateurs de 3 groupements de commandes : pour l'énergie (ex : audit énergétiques, achat d'électricité), pour les télécoms et les SIG.

Quelques explications sur le réseau et le rôle d'une autorité concédante :

Le poste-source, c'est la limite entre le réseau de transport et de distribution ; et dans nos villes nous avons des postes de distribution publique, qui transforme la HTA en BT. Les syndicats d'énergie sont propriétaires du réseau sur environ 95% du territoire ont un contrat de concession avec ERDF et EDF, pour la distribution

de l'électricité et la fourniture au tarif réglementé. Le concessionnaire se rémunère via ces tarifs réglementés, et verse des redevances aux propriétaires des réseaux, qui sont les collectivités.

Petit retour sur l'historique de la MDE en France :

La MDE a commencé il y a 40 ans ; l'AFME s'est transformé en Ademe en 1991. Heureusement qu'on a des agences de maîtrise de l'énergie, car les consommations d'énergie ont augmenté très régulièrement depuis les années 1970. On est quand même sur une augmentation constante et régulière de nos consommations d'énergie. Avec quelques particularités liées à la France : le chauffage électrique (même s'il diminue avec la nouvelle réglementation thermique, il est encore très présent). Avec le gros problème de la pointe électrique : nous avons eu en février 2012 plus de 100 GW de puissance appelée, et nous avons importé de l'énergie aux limites de capacité des interconnexions.

La loi "POPE" en 2005 avait suivi un grand débat sur l'énergie : on s'est alors fixé l'objectif qu'en 2010 21% de la consommation soit issue des énergies renouvelables. Or même maintenant en 2012, on est encore très loin d'avoir vraiment progressé sur ce ratio.

Le GIEC, qui regroupe un très grand nombre de pays sur le climat, dans son rapport tel que retranscrit par MétéoFrance, montre que si la t° monte d'un d° on aura de grands risques sur le littoral (submersion...), et des grands chocs thermiques, avec des zones critiques dans de nombreuses villes. Des inondations à prévoir, mais aussi la disparition de nombreux glaciers (ça, c'est à l'échelle humaine, pas sur plusieurs siècles), des sécheresses plus fortes. Seule une faible part du territoire français ne sera pas touché !

Autres signaux alarmants :

- Les 3,8 millions de ménages qui consacrent plus de 10% de leur revenu à l'énergie (y compris des propriétaires occupants) ! C'est le seuil de la précarité énergétique.
- Les courbes de RTE montrent des appels de puissance de plus en plus forts, avec la difficulté de gérer la pointe énergétique.
- Les événements météo seront de + en + violents et de + en + fréquents.
- Quant au prix du pétrole... c'est comme une balle de ping pong qui rebondirait dans un ascenseur qui monte.
- La pollution de l'air est connue, mais faiblement prise en compte (un certain fatalisme !) ; certes c'est toutes les grandes villes et pas seulement Paris : les réponses ne sont pas à la hauteur des enjeux.
- Les empreintes énergétiques sont clairement "insoutenables" : il nous faudrait plusieurs planètes terre.

Ces problématiques sont encore mal connues : combien consomme votre tél portable ? votre chauffage ? c'est un sujet encore largement méconnu ! Interrogez votre boulanger sur le nombre de kWh qu'il consomme, et vous verrez ! C'est une originalité de la France. Bcp ne savent même pas combien ils paient ! Bcp de compteurs électriques sont inaccessibles (dans les gaines), mais personne ne demande une information chez soi. Et pourtant quand on voit sa conso instantanée dans sa voiture, on a tendance à "lever le pied" !

Un exemple, en France on a une grande différence de perception entre l'eau et l'énergie : la 1ère personne qui passe devant un robinet ouvert le ferme tout de suite, mais combien de personnes devront passer devant un interrupteur allumé en pleine journée avant de l'éteindre ?

La légitimité des coll loc est grande sur l'énergie ! Elles sont à la fois consommatrices d'énergie, aménageuses, productrices, incitatives, conseil...

L'énergie représente un vrai enjeu dans les coûts des collectivités, comme le montre l'étude EDF / Ademe. On a encore une belle marge de progrès quand on regarde la consommation des bâtiments.

Que peut faire un syndicat intercommunal comme le nôtre ? On récupère les "certificats blancs" (CEE, les certificats d'économie d'énergie qu'on peut vendre une fois par an) pour les valoriser. Environ 150 coll adhèrent à notre groupement de commande. Nous avons donc à réfléchir à leurs besoins, et aussi à passer des marchés, et ensuite les coll peuvent les utiliser directement pour répondre à des besoins immédiats. La mise en concurrence est faite, les marchés sont prêts à être utilisés. Ex : sur un chantier de rénovation, on a besoin d'un test d'étanchéité à l'air. Nous essayons d'inciter les coll à en faire le plus possible sur la maîtrise des consommations, et on leur rappelle que la commande est simple !

Pour l'ensemble de nos adhérents nous suivons les consommations électriques et les coûts associés. C'est

une "1ère pierre", certes, mais bcp de coll ne l'ont pas encore. En 2 ans nous avons ainsi touché 700 bâtiments.

Pour le solaire, nous cherchons à faciliter : préétudes, financement, raccordement (lien avec ERDF), exploitation. Les ERP (établissement recevant du public) ont ds coûts plus élevés que les autres bâtiments, et les panneaux solaires sur les toits (on le fait toujours avec un surcroît d'isolation - 30 cm de laine de verre), or on constate que nous sommes la dernière coll d'Ile de France à faire encore du solaire.

Pour parer le soleil, on installe des "brises soleil" fixes, qui laissent rentrer le soleil seulement quand il est bas. On a abandonné complètement les stores ext, du fait de la difficulté de l'entretien. On peut mettre des cellules solaires dans les doubles vitrage. On fait de la géothermie. On a une nappe d'eau chaude à - 1600 m, essentiellement dans l'est et le sud parisien, mais c'est assez difficile et coûteux de faire les forages et les réseaux. Notre objectif est de relancer la géothermie (Fresnes, Maison Alfort...), car elle a été pas mal mise à mal avec le "contrechoc" pétrolier (le fuel revenu très compétitif) et la corrosion des conduites (il a fallu chemiser, et donc réduire les débits). On a obligation d'être 5% en-dessous du prix du gaz pour proposer un raccordement.

Sur tout chantier d'enfouissement des réseaux élec, on tire aussi des fourreaux vides pour les fibres optiques. Il y a un rôle de cohérence entre les différents réseaux (ex : gaz / chaleur).

Je voudrais insister sur la forte complémentarité entre la MDE et les ENR. Si on n'a pas des actions fortes dans ces deux domaines on n'y arrivera pas. Et le contexte économique, très délicat, nous oblige à être très imaginatifs pour financer les équipements de long terme qui sont nécessaires. Et c'est la même chose pour isoler les logements des populations touchées par la précarité énergétique !

Marie Moisan (chargée de mission au "CLER" et animatrice du réseau "Rappel")

Le CLER, c'est une fédération d'associations de promotion des économies d'énergie et de lutte contre la précarité énergétique. Nous existons depuis 25 ans.

Sur la précarité énergétique, pour éviter que plusieurs acteurs interviennent sans coordination aucune, s'est créé le réseau "Rappel", avec l'Ademe et la fondation abbé Pierre, EDF, GDF Suez, et la fondation Nicolas Hulot. Sont concernés : l'action sociale, l'énergie, le logement. Nous avons plus de 600 membres. On mutualise les expériences pour monter en compétence tous ensemble.

Déjà dans les années 90 un certain nombre d'acteurs ont alerté sur la précarité énergétique, et sont allés voir dans les logements : on constate très peu de dérives comportementales, mais bcp de logements mal isolés. Augmentation globale du prix de l'énergie, et aussi de la précarité : des situations instables des familles et de l'emploi, et liées aussi à l'incertitude du contexte global.

Comment vont pouvoir s'adapter les familles qui ne peuvent pas payer leur facture d'énergie ? On n'a aucun observatoire dédié à cela, on aimerait avoir des chiffres plus précis, et aussi des profils des ménages touchés. Les mondes de l'action sociale, du logement et de l'énergie doivent travailler ensemble. Les premiers à avoir avancé là-dessus sont en Grande-Bretagne.

Les conséquences de la précarité énergétique ? les logements peuvent être bien construits, mais non isolés ; les factures peuvent atteindre 5000 euros par an ou plus. Mais restriction de la consommation => dégradation du bâti => insalubrité => santé (des pathologies liées au froid : on a des "soupçon sanitaires" sur bcp de pathologies, allergies...) il faudrait qu'on puisse connaître les coûts pour la santé en France ! Les poêles à pétrole ou au gaz ont d'autres risques (incendies...). On a peu de chiffres, mais l'enquête nationale logement en 2006 donne quelques éléments. 8% des ménages dépensent plus de 15% de leur revenu dans l'énergie ! Les aides des conseils généraux augmentent considérablement, d'autres organismes aussi... Mais 22% déclarent avoir froid chez eux (même si c'est à creuser, ce chiffre) !

Une autre manière de voir les choses : observer la qualité du parc logement en France (elle n'est pas terrible). La conso moyenne c'est 360 kWh/m²/an, donc c'est la lettre F des diagnostics énergétiques. Mais globalement on connaît assez mal le parc de logements en France.

Quand on considère le revenu des ménages, le 1er décile c'est les ménages pauvres, puis les 2 suivants ce sont les revenus "modestes". Surface moyenne d'un logement : 90 m². Pour une famille de 3 personnes, on

voit le "taux d'effort énergétique" en fonction du décile de revenu. L'enjeu c'est à la fois aider les ménages, mais surtout améliorer le parc de logements en France.

Il y a des gens déjà dans la panade, comment cela va-t-il se passer avec l'augmentation de l'énergie ? Même le 5° décile devrait demain tomber dans la précarité énergétique ! Beaucoup son locataires ; les aides de l'ANAH ne sont pas forcément adaptés, les revenus maxi pour en profiter sont très, très bas. Les travailleurs sociaux saisissent souvent mal les enjeux énergétiques pour les ménages.

Il faut identifier les ménages concernés (bcp ne sont pas identifiés, donc pas aidés), cibler des petits travaux peu coûteux et efficaces, envisager un "bouclier énergétique".

En France il y a dans le parc logement 6 millions de passoires thermiques (bien que certains d'entre eux aient été rénovés). A la suite du Grenelle de l'environnement, il y a eu par ex un dispositif pour 3 millions de propriétaires occupants modestes parmi ces passoires thermiques.

Il faudrait qu'on rénove 1 millions de logements par an, on en fait même pas 50 000.

Estimation de coin de table : 216 Md€ pour les rénover d'ici 2020 seraient nécessaires pour rénover les 6 millions de passoires thermiques.

Quel taux de financement public faut-il prévoir ? il faut créer des outils spécifiques pour accompagner ces ménages-là, il faut une prise en main locale, car ces ménages sont à rencontrer chez eux. Et le panel des ménages concernés va vraiment s'élargir dans les années à venir. Un certain nombre de fonds sociaux pour des travaux "intermédiaires" on vu le jour, pour faire gagner aux gens quelques degrés de confort et économiser quelques euros : pose d'une régulation, changement d'un frigo, déroulement de laine de verre sur les combles perdus... Il faut des fonds complémentaires, des réponses graduées. Entre 100 et 150 000 euros sont consacrés à cela par département. En général, 1000 euros engagés par le fond donnent 3000 euros de travaux réalisés. Il faudrait passer à 800 000 euros par an et par département !

Il y a aussi un fort besoin d'animation locale, il faut vraiment aller chez les gens pour voir ce qui se passe ! Il faut systématiser la visite sur place sur toute demande d'aide énergétique ! La lutte contre la précarité énergétique se joue déjà au niveau local ! Ex les "SLIME" ce sont les services locaux d'intervention pour la maîtrise d'énergie. Pas un travail très technique, mais un coût de revient d'environ 300 €/intervention. A comparer au montant des aides énergétiques qui sont distribuées chaque année. Dans 83% des cas, le fonds de solidarité logement est saisi pour l'énergie (du coup il ne reste plus bcp pour l'aide au loyer).

Les gens détruisent leur logement à force de ne pas les chauffer... Le gouvernement envisage des "chèques énergie" pour les ménages modestes.

Pour conclure, si on veut amener le parc ancien à un niveau raisonnable de consommation d'énergie, on va avoir besoin d'investir 25 Md€ par an pendant 8 ans. Pour financer, il faut faire appel aux fournisseurs d'énergie, aux CEE, aux banques... et à l'innovation ! Il faut massifier les solutions.

En Angleterre, on a pu établir que 1 euro dépensé pour réduire la précarité énergétique, c'est 42 centimes économisés sur les dépenses de santé.

q/ Ces 25 Md€, ce sera environ 250 000 emplois !

q/ Que penser des contrats de performance énergétique (CPE) pour "évangéliser" les coll sur les questions énergétiques ?

r/ Dans certaines coll, vous avez un responsable fluides ou un responsable bâtiments, mais bcp de coll n'ont pas cela.

Les communes adhérentes du SIPPAREC ont en général ces compétences, mais ce sont de grandes communes urbaines.

Les CPE posent la question de la force des bureaux d'étude et des maîtrises d'ouvrages, parce qu'on peut partir de chiffres de départ qui ne sont pas bons. Or il faut réussir à avoir un dialogue gagnant/gagnant entre l'entreprise et la coll, ou l'entreprise et la copropriété. Mais ça ne va pas de soi !

q/ La précarité énergétique concerne bcp de personnes âgées, ou habitant dans le rural. Il faut regarder les dégâts de la péri-urbanisation...

r/ Et encore, on ne compte pas le prix de l'énergie des transports !

r/ Les gens disant qu'ils ont froid chez eux est souvent le profil un peu inverse de celui de la précarité

énergétique. Du coup il faut être très prudent quand on cible des actions. Ex : on va cibler les propriétaires modestes (qui sont "précaires énergétiques") au lieu des locataires (qui ont froid chez eux).

q/ De quelle énergie parlez-vous ? Electricité seulement ? Appartenant au logement seulement ?
Un précaire énergétique n'est-il pas d'abord "précaire" en général ? Ne serait-il pas moins "fallacieux" de traiter d'un côté la précarité et de l'autre la problématique de l'isolation des logements ?
Vous n'avez pas bcp parlé des consommateurs : laissez-vous les deux principaux d'énergie de notre pays seuls à s'en occuper ? Pourriez-vous envisager de fournir de l'énergie et non plus seulement la concéder ?
Avec une entité locale qui serait fournisseur d'énergie et d'energy management ! Un organisme comme le SIPPAREC ne serait-il pas mieux placé que les grands opérateurs nationaux qui voient les choses de manière colbertiste et sans moyen d'optimisation locale ?

r/ Ce débat ne figurait pas au programme d'aujourd'hui.
Souvent les chiffres disponibles sont très peu explicites sur l'énergie dont il s'agit.

Notre usage de l'énergie [pour nous les particuliers], c'est à peu près 50% chauffage et eau chaude sanitaire, 35% transport et mobilité, et 15% électricité spécifique.

Au Sipperec, nos contrats avec EDF ne concernent que les fournitures au TRV, et pas les fournitures au prix de marché. Donc toutes les fournitures hors cadre régulé échappent complètement à notre droit de contrôle en tant qu'autorité concédante ! Bcp de régies sont d'anciennes entreprises de production, qui s'occupaient aussi de la distribution ; bcp aussi ont des réseaux de chaleur. Ex : la ville de Metz. Là, la coll maîtrise tout de A à Z.

Actuellement notre contrat de concession court jusqu'en 2019. Après, tout est ouvert : bcp de textes se contredisent, et il y a un énorme débat sur le sujet : est-ce qu'une collectivité aurait le droit de recréer une régie ?... etc. Finalement, la Ville de Paris a fait un avenant de prolongation. Ce sujet est un débat très actuel et qui pose bcp de questions.

r/ Nous nous sommes interrogés nous aussi : certes il n'y a pas de précarité énergétique sans qu'il y ait précarité tout court. Mais les actions ne sont-elles pas spécifiques ? Il ne s'agit pas que les ménages modestes soient exclus des logements rénovés !

r/ Je vois le fossé qu'il y a entre le monde du consulting (sur les smart grid...) et celui des coll, où souvent on a énormément de mal à avoir ne serait-ce que la liste des contrats d'énergie qui sont payés par la ville !

q/ Le rapport McKinsey estime que le chiffre que vous avez cité couvrirait aussi les objectifs de réduction des gaz à effet de serre. Et avec un baril à 50 dollars, on a un taux de retour de l'ordre de 18% ! Les projets de communes comme les vôtres sont recherchés par de nombreux investisseurs, il faut que vous rencontriez les bons acteurs. L'Etat français n'est peut-être pas le meilleur financeur !

q/ Quelle taille critique pour que ça fonctionne ? Faut-il se mettre à l'échelle d'une agglomération ? Comment agir sur l'efficacité des logements privés ?

r/ Nous avons 5 projets de géothermie ; nous avons mis en service 13 écoles avec panneaux solaires... il faut un nombre minimum de projets pour maîtriser le processus. De même, dès que vous avez un réseau de chaleur, vous avez intérêt à le développer sur les communes avoisinantes.

Non, on ne vas pas chez les particuliers directement ; l'objectif du syndicat c'est la qualité du courant, pas le conseil MDE chez les particuliers. Idem pour les réseaux de chaleur : nous nous appuyons sur des bureaux d'étude compétents. C'est un service à l'utilisateur, mais pas en allant directement chez l'utilisateur : on intervient sur le patrimoine public des coll. Il faut que nous sachions travailler intelligemment avec les entreprises. Nous travaillons bcp en interne et en groupe de travail sur les smart grids.

q/ On demande aux coll de faire bcp d'études (schémas régionaux, plans climats territoriaux...), ne faudrait-il pas imaginer un service public de l'énergie ?

r/ Oui, certaines communes n'avaient pas fini leur "agenda 21" qu'on leur demandait désormais de faire un "PCET"... L'objectif ENR pour 2020, il faudrait 35 nouveaux forages géothermiques. Certes ceci si on se limite aux ENR connues aujourd'hui. Et les mandats des maires sont très courts pour monter des projets, les réaliser et les exploiter.

Maîtriser les dépenses d'énergie, cela figure avec les délégations de service public que nous signons avec nos concessionnaires. On est bien dans un service public de maîtrise de l'énergie !

q/ Combien de syndicats comme le vôtre ?

r/ On est en voie de départementalisation, mais vous avez encore des départements avec 20 syndicats ! Quasiment toutes les communes font parties d'un syndicat, sauf quelques unes.

q/ Dans mon travail je vois énormément de collectivités. Le maillage du territoire en terme de visite chez les personnes n'est-il pas déjà important ? Ce qui me semble manquer c'est plutôt la formation de ces intervenants et la remontée des informations ! Pourquoi n'essaie-t-on pas de faire remplir des questionnaires ?

r/ Les travailleurs sociéux font de moins en moins de visites, car ils ont trop de travail pour cela. Oui, il y a des associations, oui ce qui manque bcp c'est la coordination entre les personnes qui vont aux domiciles des personnes. Toujours avec l'accord des ménages. Mais c'est long, très long, de faire travailler les gens entre eux, et les travailleurs sociaux trouvent souvent "intrusives" les méthodes des associations !

Ex : les tarifs sociaux pour l'élec et le gaz : 2 millions d'ayant droit, mais seulement 300 000 bénéficiaires !